

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA BOUMERDES



Cours 01 : La recherche documentaire

Première Années Science Technologie

2021/2022

PRESENTE PAR :

GUENDOUZE Belkacem

ALIOUI Fella

DJEMAL Nour el houda

Introduction:

La recherche documentaire est une démarche systématique, qui consiste à identifier, récupérer et traiter des données publiées ou non. Cette identification des informations est une étape indispensable à toute synthèse des connaissances et revue de la littérature dans le domaine d'écologie, comme dans d'autres domaines. Cette démarche doit être la plus pertinente possible et tendre vers l'exhaustivité. Elle nécessite donc :

- une parfaite connaissance des différentes sources d'information ;
- la maîtrise des outils et des stratégies de recherche.

La « recherche bibliographique » ... un terme largement rencontré chez les étudiants en collecte d'information et un passage obligatoire lors de la rédaction d'un document scientifique. Elle représente la seule manière de confrontation des travaux de recherche et d'argumentation des résultats. Elle est le point fort d'un travail de recherche correctement conduit et largement documenté. Divers outils d'aide à la recherche bibliographique ont été mis en place : des bases de données, des registres et catalogues largement diffusés à travers le monde. Fort heureusement, la recherche bibliographique a énormément évolué durant les deux dernières décennies. Elle est passée de recherche lente et active (impliquant parfois le déplacement physique d'un lieu à un autre du chercheur ou du document) vers une recherche rapide et passive (où l'information atterrie parfois d'elle-même entre les mains de l'utilisateur final ou voyage virtuellement sur les réseaux numériques). Fini donc les "demandes de tirés à part" qui prennent des mois pour donner des résultats ! Le temps est aujourd'hui à la téléinformatique et au numérique. Ces nouveaux outils, certes ont apporté un plus quant à la large diffusion et la rapidité de transmission de l'information mais peuvent se montrer tout aussi inefficaces que leurs ancêtres s'ils ne sont pas correctement utilisés

1/ Méthodologie de recherche Définition :

C'est l'ensemble des étapes permettant de chercher, identifier et trouver des documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche.

Pourquoi ? Dans un contexte de surabondance d'informations (infobésité) et de diversité de ses supports, les processus de recherche documentaire et de validation de l'information requièrent la mise en application d'une méthodologie efficace.

Il existe différentes méthodes permettant de définir une bonne stratégie de recherche documentaire. La finalité d'une bonne méthodologie de recherche est de faciliter la production d'un travail universitaire alliant richesse documentaire et rigueur scientifique. Elle va s'articuler autour de 5 étapes successives :

- 1) Préparer sa recherche
- 2) Sélectionner les sources d'information
- 3) Chercher et localiser les documents
- 4) Évaluer la qualité et la pertinence des sources
- 5) Mettre en place une veille documentaire

2/ Les outils de la recherche :

La première étape dans le traitement du sujet consiste à rassembler la documentation nécessaire au traitement du sujet. Celle-ci pourra être trouvée dans:

- Les ouvrages généraux ou les manuels rechercher la présence d'un index, éplucher la table des matières en fin d'ouvrage pour trouver la partie intéressante
- Périodiques (revues, journaux, magazines) }
- Thèses et mémoires - Documents de base (acte juridique, lois, règlements...).
- Les encyclopédies.
- La recherche informatique utilisant internet ou des banques de données.
- Une documentation de terrain consistant en entretiens, documents internes à une administration ou une entreprise... A ce niveau, il faut aller du général (ouvrages généraux, manuels, encyclopédies) au particulier (thèses, mémoires, articles de doctrine).

3/ Comprendre le fonctionnement des outils de recherche sur Internet :

Mener une recherche bibliographique sur Internet paraît simple à priori. Beaucoup de personnes pensent que l'Internet apporte la solution rapide au manque de documentation récente. En partie, cela peut être vrai ! En réalité, une question mal cernée, des mots clés imprécis (ou trop précis), un outil de recherche choisi sans réflexion préalable et le chercheur peut se retrouver noyé dans des milliers,

voire des millions de pages à visiter ou n'obtient au contraire qu'une maigre liste de résultats ! Pour tirer partie d'Internet, il est indispensable d'avoir au préalable acquis certaines connaissances sur ce réseau et sur les outils de recherche mis à sa disposition...

Internet : Réseau d'interconnexion d'ordinateurs permettant l'échange et la mise en commun d'informations ou services en ligne. Il représente physiquement la connexion d'un ordinateur via un modem à un réseau téléphonique ou autre permettant l'échange de données.

Quelques données sur Internet : Les types d'utilisateurs présents sont très diversifiés : ***Gouvernement** : (.gov) information des citoyens, interconnexion des services et ambassades...

***Affaires** : (.com) bourse en ligne, vente d'articles ou de services en ligne, annonce publicitaire en ligne...

***Education** : (.edu) l'échange technique et de technologies avancées, la formation à distance, visioconférence...

***Universitaires** : (.univ) échange de documentation scientifique, échange d'expérience et de techniques...

***Domestique** : (.com) culture générale, messagerie et chat, achat en ligne...

***Association** : (.asso) culture générale, information ciblée,...

***Technique** : (.net) apportant des solutions techniques aux problèmes liés aux réseaux...

4/ Savoir écrire une référence bibliographique :

Dans la liste des références bibliographique, les références sont présentées par ordre alphabétique en fonction du nom de famille du premier auteur ou par ordre d'apparition dans le texte (et, pour un même auteur, par ordre chronologique des dates de publication). Les références peuvent être regroupées en trois parties distinctes :

- les ouvrages
- les articles
- les sites internet

a) pour un article, indiquer : Nom, initiale du prénom de l'auteur ou des auteurs. (Année de publication). Titre. Revue, n°, Première page-dernière page de l'article. Exemples :

***Dans le cas d'un seul auteur :**

Khan AA. (1997). Quantification of seed dormancy: physiological and molecular considerations. Hort Science 32, 609–614.

***Dans le cas de deux auteurs :**

Schwarz, M. and Gale, I. (1981): Maintenance respiration and carbon balance of plants at low levels of sodium chloride salinity. J. Exp. Bot., 32, 933-941

***Dans le cas de plus de deux auteurs**

Saneoka, H., Ishigoro, S., Nagasaka, C., Okada, T., Yamauchi, K., Reda, E.M., and Fujita, K. (1997): Salt tolerance in two Gramineae sp. *Panicum maximum* and *Eleusine coracana*: Glycinebetaine accumulation and expression of betaine aldehyde

b) pour un livre, indiquer :

Nom de(s) l'auteur(s), Initiale du prénom (année de publication). Titre. lieu de publication. Editeur. Exemple : Angermann H et Vogel G. (2001). Atlas de biologie. France. LGF. Le livre de poche.

c) pour une, thèse, un mémoire, ou rapport de recherche, indiquer :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom (année). Titre. Nature du document. Institution, Lieu. (indiquer la nature du document dans la langue d'origine). Exemple : Martinez C. (1993). Microgenèse de la compétence enseignante. Thèse de doctorat, Université Montpellier I, France.

d) pour une, thèse, un mémoire, ou rapport de recherche, publiés sur internet, indiquer: La même chose que précédemment et ajouter a la fin (Tiré de URL) et noter l'adresse du site internet

e) pour une référence prise sur un site internet :

Attention, source non vérifiée, il faut noter l'adresse complète du site et « de quoi il s'agit » Exemple : Anonyme (1) : adresse complète du site internet

f) Logiciels :

NOM, Prénom. (date). Nom du logiciel en italique (version), [Logiciel]. Fournir l'information suffisante pour permettre de retracer le logiciel. Exemple: DURAND, Jean. (1995). *L'atome et le tableau périodique* (version 4.0), [Logiciel]. DLE, 1995.